

LA VILLE DE CHÂTILLON RECRUTE

Agent d'accueil (H/F)

DÉFINITION DU POSTE

Cadre d'emploi : Catégorie C

Type d'emploi : Poste permanent à temps non complet

POSITION DANS L'ORGANIGRAMME

Direction : Action culturelle

Sous la responsabilité hiérarchique directe : Direction de la Maison des Arts et de la Maison du Patrimoine

RECRUTEMENT ET RÉMUNÉRATION

Rémunération selon conditions statutaires
Recrutement par voie statutaire ou contractuelle

CONDITIONS D'EXERCICE

Particularité :

Dimanche de 13h45 à 18h15

Relations internes

• Tous les services municipaux et les élus

Relations externes

• Public, enfants, enseignants, artistes, prestataires externes (conférenciers, artistes, intervenants, ...), partenaires

AVANTAGES (*sous conditions)

- Prime annuelle
- Régime indemnitaire
- Complément Indemnitaire Annuel *
- Participation employeur aux frais de transport et mutuelles santé et prévoyance labellisées
- Adhésion au C.N.A.S. *

CONTEXTE ET/OU MISSIONS PRINCIPALES

Accueil des publics des expositions et des événements organisés à la Maison des arts et à la Maison du Patrimoine

ACTIVITÉS PRINCIPALES

Accueil téléphonique

- Prise des inscriptions aux événements
- Renseignements
- Transfert d'appels

Accueil physique

- Renseignement du public
- Chiffrage de la fréquentation
- Réception du courrier et des colis
- Vérification des entrées et sorties (filtrage)
- Surveillance des espaces d'exposition
- Encaissement des recettes (événements payants)
- Soutien au médiateur culturel dans l'accueil des groupes ou l'organisation d'actions ou d'évènements
- Accueil des intervenants et prestataires extérieurs
- Suivi des livraisons

PROFIL

Savoirs

Maîtrise des outils bureautiques
Maîtrise des techniques d'accueil
Maîtrise de l'orthographe, la grammaire et la syntaxe de l'expression écrite et orale
Bonne culture générale

Savoir faire

Expliquer clairement / Renseigner efficacement
Reformuler les demandes
Gérer les situations de stress
Identifier et gérer les urgences

Savoir être

Diplomatie
Amabilité
Réactivité
Initiative
Organisation
Rigueur
Autonomie
devoir de réserve